



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 95896

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la Clef verte, un label environnemental pour l'hébergement touristique. Attribué à des hébergements touristiques qui justifient d'une gestion environnementale dynamique et continue, ce label, qui est mené par la fondation pour l'éducation à l'environnement depuis 1998, fait chaque année un peu plus d'émules au sein de la profession. Le label Clef verte est accordé pour une année, et a été attribué en 2006 à 185 lauréats, dont 170 campings, 9 hôtels et 6 autres établissements (résidences, gîtes et chambres d'hôte). Face à cette initiative, il la prie de bien vouloir lui indiquer si elle entend promouvoir ce type de label, qui acte sans conteste en faveur de l'environnement.

## Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à la promotion de labels environnementaux. Le ministère suit avec beaucoup d'intérêt les actions que mène la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe en matière de sensibilisation à l'environnement et les soutient depuis de nombreuses années. En particulier l'attribution de labels environnementaux encourage certaines catégories de Français à intégrer l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes, dans leurs décisions ou dans l'exercice de leur profession. C'est ainsi que le Pavillon bleu accompagne les efforts des élus du littoral et la Clef verte récompense des gestionnaires de campings ou des hôteliers, qui ont intégré la gestion environnementale dans le management de leurs hébergements. Dans le cas de la Clef verte, l'attribution de ce label a permis à tout un secteur professionnel, celui de l'hébergement touristique, de prendre conscience de l'intérêt des enjeux environnementaux, mais aussi de l'intérêt économique pour un hôtelier ou un gérant de camping de pouvoir s'en prévaloir. Ces campagnes successives ont une valeur pédagogique très forte et conduisent le secteur touristique à admettre le bien-fondé de la démarche gestion environnementale. L'action de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE) le prépare également à présenter un dossier dans un premier temps pour obtenir l'éco-label européen puis pour accéder à la certification beaucoup plus exigeante du point de vue des critères et plus onéreuse du point de vue du contrôle.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95896

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 6 juin 2006, page 5766

**Réponse publiée le** : 13 février 2007, page 1565